









## Communiqué de Presse du 10 novembre 2020

# PROFESSIONS MEDICALES INTERMEDIAIRES Monsieur VERAN

### Wiensiedi Verwii

# En urgence, retirez ce texte!

A l'UNANIMITE C'EST NON

En pleine pandémie, l'exploit mérite d'être souligné : les Pouvoirs Publics, en catimini, ressortent tout à coup un projet « urgent » instaurant la création des Professions médicales Intermédiaires.

#### Etonnés?

La méthode a perdu de son caractère d'exception pour devenir la norme de fonctionnement.

Sommes-nous, professionnels de santé, unanimement contre?

#### Oui!

Et c'est assez rare pour être souligné

Le Ministre de la Santé semble particulièrement impliqué dans l'urgente volonté de faire aboutir un texte que personne ne demande.

## On l'a connu mieux inspiré!

Défendre en 2020 la renaissance du corps des « Officiers de Santé » de 1803 (exercer la médecine sans avoir le titre de Docteur en Médecine) il fallait y penser : Olivier VERAND l'a fait en réclamant en urgence et en catimini, un blanc-seing pour la restauration d'un corps d'exception

En essayant de faire passer en force cette mesure unanimement dénoncée, et refusé en bloc par l'ensemble des professionnels de santé (encore récemment lors du Ségur de la santé) le gouvernement pense retrouver la confiance avec les patients et les professionnels de santé. C'est évidemment tout le contraire. Ce manque de considération pour les uns comme pour les autres est décevant.

L'ensemble des organisations syndicales de praticiens hospitaliers demande le retrait immédiat de ce projet de loi incongru, dans son intégralité.

Ce texte n'a fait l'objet d'aucune concertation.

Les pouvoirs Publics tentent de faire passer cette curiosité historique en pleine crise sanitaire ; ce tempo et ces méthodes ne lassent pas d'interroger.

Nous dénonçons également les autres propositions dangereuses pour l'organisation hospitalière contenues dans ce projet de loi, comme par exemple rendre possible la nomination d'un praticien par un directeur.

Le tout en plein COVID!

Monsieur le ministre, la confiance des praticiens de l'Hôpital Public ne pourra durablement se rétablir :

- 1) Qu'en retirant ce projet de loi
- 2) Qu'en remédicalisant la gouvernance hospitalière
- 3) Qu'en améliorant nos conditions dégradées de travail à l'hôpital
- 4) Qu'en revalorisant nos carrières
- 5) Qu'en redonnant à l'Hôpital Public son attractivité et sa performance pour retrouver le chemin d'un soin bienveillant et de qualité

# Là sont les urgences!

Sadek BELOUCIF	Jean-François CIBIEN	Carole POUPON
Président SNAM-HP	Président AH	Présidente CPH
06 60 43 38 09	Président APH	Vice-Présidente APH
	06 07 19 79 83	06 76 36 56 67

Rachel BOCHER	Norbert SKURNIK
Présidente INPH	Président CMH
06 07 22 22 71	06 08 02 67 99